

Sujet : [INTERNET] Décharge Cosson Puiseux-en-France

De : Xavier MULOT <xavier.m.mulot@gmail.com>

Date : 02/09/2021 19:36

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Madame, Monsieur

Résidant dans le lotissement du Val des Templiers aux abords immédiats de la zone destinée à la future décharge confiée au groupe Cosson, je souhaite vous faire part de mon opinion quant à la réalisation de ce projet.

La zone dans laquelle nous résidons subit depuis quelques années déjà, des modifications notoires que nous acceptons bien volontiers dès lors qu'il s'agit d'aménagements destinés au bien-être de chacun : création de lotissements, mise en place de services adjacents, amélioration du réseau routier... Les puiseens ne témoignent aucune réticence particulière quand bien même ces évolutions du tissu urbain sont rapides et gigantesques.

Nous voici aujourd'hui confrontés à un autre problème, celui du développement d'une entreprise privée qui ne cesse de grignoter du terrain autour et dans la commune, au détriment des résidents. Se posent alors la question des nuisances qu'il génère et qui seront exponentielles dans les mois à venir : pollutions sonore et olfactive, poussières incessantes, dangers routiers continus du fait de colonnes de camions qui empruntent la seule voie d'accès possible avec des chauffeurs qui ne respectent pas le code de la route et qui font fi des résidents. Le réseau routier emprunté est d'ailleurs régulièrement abîmé.

En outre, les champs destinés à ce projet grandiose sont bordés de chemins longeant le bois du Coudray qu'apprécient les familles et les sportifs du secteur qui ne pourront plus aussi librement circuler sur ces voies. J'ajouterais que la faune environnante que nous avons jusqu'alors l'habitude de voir (moyen Duc, chevreuils, sangliers, lièvres,...) seront à jamais chassés de leur territoire.

Au delà de la quiétude perdue que les résidents du Val des Templiers sont venus quérir dans ce petit havre de paix, ce sont de sérieux problèmes de santé et de sécurité publiques que les autorités auront à régler dans les mois à venir.

Je ne suis pas fermement opposé à ce projet qui sert les intérêts d'une entreprise privée, mais la zone choisie me paraît totalement inappropriée et dangereuse pour la communauté puiseenne.

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de cet avis qui s'ajoute aux nombreux points de vue déjà énoncés sur ce sujet.

Bien cordialement

Colonel (ER) Xavier MULOT